

PARRAINEZ, C'EST GAGNÉ !

Profitez d'1 mois de transport offert !



OFFRE
PARRAINAGE
DU 16/09 AU 16/10/22



On va où
aujourd'hui?

Du 16 septembre au 16 octobre 2022,
si vous disposez d'un abonnement annuel Tisséo*
en cours de validité, parrainez un de vos proches
achetant un abonnement annuel Tisséo*.
Vous bénéficierez tous les deux d'un mois offert**
sur vos abonnements annuels !



**Offre réservée aux 100 premières demandes.
Alors, dépêchez-vous d'en profiter !**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Etape 1

Remplissez le formulaire en ligne **en scannant ce QR CODE** ou **en allant sur tisseo.fr**.

Vos coordonnées personnelles et n° de carte Pastel vous seront demandées (parrain et filleul).



Etape 2

Tisséo vérifie l'éligibilité de votre demande.

Etape 3

Vous faites partie des 100 premiers, vous recevez un email après le 16 octobre (date de fin de l'opération) contenant toutes les informations pour bénéficier d'un mois offert** si votre candidature est retenue.

Bon à savoir

Pour parrainer un proche, vous devez avoir un abonnement annuel Tisséo* en cours de validité.

Pour être parrainé, achetez un abonnement annuel Tisséo*.

La demande de parrainage s'effectue après avoir souscrit à l'abonnement. Règlement de l'offre accessible sur tisseo.fr.

Besoin d'une information ou d'un conseil ?

Les téléconseillers d'Allô Tisséo sont à votre écoute 05 61 41 70 70.

*Les abonnements éligibles (hors tarification solidaire) sont les Annuels et Annuels aéroport tout public, à paiement comptant et mensualisé.

**Les utilisateurs d'abonnements annuels comptant bénéficieront d'un mois offert et les utilisateurs d'annuels mensualisés bénéficieront d'un remboursement d'un mois. Offre limitée à un seul parrainage par personne.